

Séance extraordinaire du 18 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 18 décembre 2019 à 19 h 10, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 10.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020

100-2 Huile à chauffage et carburant diesel – Fin du contrat 2019-12-31

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Déneigement – Chemin Deschênes et chemin de la Carpe

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Cueillette des matières résiduelles – Janvier à août 2020
400-2 Cueillette des matières recyclables – Janvier à août 2020

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2019-12-18-323

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire comportant les sujets suivants :

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020
100-2 Huile à chauffage et carburant diesel – Fin du contrat 2019-12-31

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Déneigement – Chemin Deschênes et chemin de la Carpe

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Cueillette des matières résiduelles – Janvier à août 2020
400-2 Cueillette des matières recyclables – Janvier à août 2020

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Coupe de bois – Territoire du parc régional du lac des 31 milles

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, enregistre sa dissidence sur cette résolution d'adoption de l'ordre du jour.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

100-1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, annonce ce 18 décembre 2019, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020.

Yvon Pelletier
Conseiller au siège numéro 3

Note au procès-verbal

Le projet de règlement 2019-323 est déposé et il consiste à établir les taux de taxation et les tarifs pour l'exercice financier 2020.

100-2 Huile à chauffage et carburant diesel – Fin du contrat 2019-12-31

M.B. 2019-12-18-324

Considérant que le contrat de fourniture d'huile à chauffage et carburant diesel se termine le 31 décembre 2019;

Considérant qu'un contrat d'une dépense inférieure à 25 000\$ peut être adjugé de gré à gré;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix auprès d'au minimum de deux fournisseurs pour la fourniture d'huile à chauffage et de carburant diesel et ce, pour l'année 2020. Il est aussi résolu de mandater la directrice générale pour conclure le contrat avec le plus bas soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Taux de taxes
- Dépense - Sûreté du Québec

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Déneigement – Chemin Deschênes et chemin de la Carpe

M.B. 2019-12-18-325

Considérant que la municipalité de Bouchette est propriétaire de deux parcelles de terrain sur lesquelles est situé le chemin Deschênes;

Considérant que la municipalité de Bouchette est propriétaire du chemin de la Carpe et ce, jusqu'au numéro civique 184;

Considérant que dans le contrat d'entretien des chemins d'hiver, le chemin de la Carpe est déneigé et ce, jusqu'au numéro civique 156;

Considérant les demandes de prix effectuées pour ces deux parcelles de chemin;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'accorder un contrat de déneigement à Monsieur Luc Poirier et ce, pour le déneigement des deux portions municipales du chemin Deschênes et pour la portion du chemin de la Carpe, portion située entre les numéros civiques 156 et 184. Cette dépense d'un montant total de 3000\$ plus taxes sera imputée à la dépense de déneigement et ce, pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Cueillette des matières résiduelles – Janvier à août 2020

M.B. 2019-12-18-326

Considérant la résolution M.B. 2019-12-02-312 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019;

Considérant que le prix obtenu de l'entreprise Transport RLS, entreprise qui effectue la collecte des matières résiduelles présentement;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de prolonger le contrat pour la cueillette des matières résiduelles (collecte et transport) pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 août 2020 avec l'entreprise « Transport R.L.S. » pour un montant de 37492.00\$ plus taxes (43106.43\$). La dépense reliée à ce contrat sera imputée mensuellement au poste « Cueillette des matières résiduelles » (02-451-10-446).

Adoptée à l'unanimité

400-2 Cueillette des matières recyclables – Janvier à août 2020

M.B. 2019-12-18-327

Considérant la résolution M.B. 2019-12-02-312 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019;

Considérant que le prix obtenu de l'entreprise Transport RLS, entreprise qui effectue la collecte des matières recyclables présentement;

En conséquence, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de prolonger le contrat pour la cueillette des matières recyclables (collecte et transport) pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 août 2020 avec l'entreprise « Transport R.L.S. » pour un montant de 20600.00\$ plus taxes (23684.85\$). La dépense reliée à ce contrat sera imputée mensuellement au poste « Cueillette des matières recyclables » (02-452-10-446).

Adoptée à l'unanimité

Quelques commentaires sont mentionnés concernant les sujets suivants :

- Camions utilisés lors des collectes
- Matières qui sortent des camions

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Coupe de bois - Territoire du parc régional du lac des 31 milles

Note au procès-verbal

Des discussions ont lieu entre les membres du conseil concernant ce sujet ajouté par le maire à l'ordre du jour séance tenante.

Le maire procède à la lecture d'un projet de résolution qui résume ce qu'il pense de ce projet.

Suite à diverses discussions et à certains propos avancés, il est convenu entre les membres du conseil de remettre cette discussion à un prochain atelier de travail.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Parc régional
- Attribution des coupes de bois

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2019-12-18-328

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière